

LA CONDAMNATION D'HUBERT LAGARDELLE...

Hubert Lagardelle vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité par la *Haute-cour de Justice*. Ce sinistre personnage, qui fut dans sa jeunesse un disciple de Sorel et a été incontestablement, à une certaine époque, un ami des opprimés, est devenu un traître notoire à la classe ouvrière.

Nous ne pouvons oublier qu'il fut l'un des instigateurs de la *Charte du Travail* que Pétain voulut imposer au prolétariat de ce pays; nous n'oublions pas qu'il fut un des organisateurs du Service du Travail Obligatoire (racolage de main-d'œuvre au profit du nazisme), et nous n'oublions pas non plus que dans la charte fasciste du travail imposée par Mussolini au peuple italien, il y avait, là encore, un peu de son œuvre.

Nous ne nous apitoyons pas sur son sort, et nous regrettons seulement que ce soit à la justice bourgeoise que revienne l'honneur de corriger un traître d'aussi grande envergure, car c'est le prolétariat qu'il a trahi - et c'est à celui-ci qu'il revenait de prendre les mesures qui s'imposaient.

Mais lorsque nous voyons *L'Humanité*, organe du *Parti Communiste Français* imprimer en grosses lettres: *C'est la mort que méritait Lagardelle*, nous nous permettons de lui demander de faire preuve d'un peu plus de pudeur. Car si Lagardelle, renégat, a mérité d'être sévèrement jugé par ceux qu'il a trahi (les opprimés), il n'en est pas moins vrai que le P.C. et la C.G.T. ne manquent pas de noms fort connus, de gens qui par leurs agissements et les conseils de soumission totale à l'appareil bourgeois et capitaliste qu'ils donnent au peuple, ne méritent pas d'être classés autrement que l'ex-ministre du travail de Pétain.

Encore une fois, politiciens plus soucieux de vos entreprises de domination que du bien-être de ceux qui peinent, un peu de pudeur...
